



**PRÉFET
DE LA VENDÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des sécurités
Sécurité intérieure et polices administratives

Dossier suivi par : Sophie GILETTE LAJUGIE
Tél. : 02 51 36 72 08
Mail : pref-fipd@vendee.gouv.fr

Cabinet du préfet

La Roche-sur-Yon, le 10 janvier 2024

Le préfet

à

Mesdames et Messieurs les porteurs de
projets

Objet : Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) – Année 2024.
Programme sécurisation (vidéoprotection, sécurisation des établissements scolaires, sécurisation des sites sensibles au regard des risques terroristes et équipements des polices municipales).

PJ : 1 notice.

Veuillez trouver, ci-joint, la notice relative aux instructions de l'appel à projets 2024 au titre du Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) pour le **programme sécurisation** (vidéoprotection, sécurisation des établissements scolaires, sécurisation des sites sensibles au regard des risques terroristes et équipements des polices municipales)

Je vous invite à en prendre connaissance afin de pouvoir établir au mieux votre dossier de demande de subvention.

L'ensemble des documents en lien avec l'appel à projets FIPD sont accessibles et téléchargeables sur le site internet de la préfecture www.vendee.gouv.fr/la-lutte-contre-la-delinquance

Les dossiers devront être déposés **au plus tard le vendredi 16 février 2024 (délai de rigueur), uniquement par messagerie électronique à pref-fipd@vendee.gouv.fr** (faire plusieurs envois si les pièces excèdent 6 Mo ou utiliser la plateforme sécurisée France transfert <https://francetransfert.numerique.gouv.fr>).

Un accusé de réception sera adressé aux porteurs de projets dont le dossier est complet.

Le service se tient à votre disposition si vous souhaitez obtenir des précisions complémentaires :
Mme Sophie GILETTE LAJUGIE 02.51.36.72.08 ou pref.fipd@vendee.gouv.fr.
M. Laurent HEMERY 02.51.36.70.85

Pour le préfet,
le sous-préfet, directeur de cabinet

François CHARLOTTIN